

Réf: Dossier 415238

Avis de constitution

SOCIETE « TGL EXPRESS »

Siège ABIDJAN, BINGERVILLE, AU SEIN DE LA CITE
LAURIER 20, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TGL EXPRESS »

Objet : TRANSPORT D'ELEVES, TRANSPORT DE PERSONNELS, LOCATION DE VEHICULES POUR SORTIES, CONVOIE ETC, LIVRAISON.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,

L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

la prise en location gérance de tous fonds de commerce,

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, BINGERVILLE, AU SEIN DE LA CITE
LAURIER 20, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme TIA GOUE LEONIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05896 du 24/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36177/GTCA/RC/2025 du 24/06/2025

